



Bilan 2013

Rapport d'activité

**Pays du Grand Briançonnais
des Ecrins au Queyras**

SOMMAIRE

1. Le Pays du Grand Briançonnais : territoire de projets

1.1. Le territoire du Pays du Grand Briançonnais

1.2. L'association du Pays du Grand Briançonnais, des Ecrins au Queyras et ses missions.

1.3. L'organisation générale du Pays.

1.3.1. L'organisation interne.

1.3.2. L'organisation générale.

2. Les missions d'ingénierie et d'animation du Pays en 2013.

2.1. La mise en œuvre des Contrats 2011-2013 avec l'Etat et la Région.

2.2. Les missions d'ingénierie, les actions et les études spécifiques.

2.2.1. Le Forum de l'emploi saisonnier 2013.

2.3. Le programme LEADER.

2.3.1. Les dispositifs du programme LEADER.

2.3.2. Etat de la programmation 2013.

2.4. La Gestion Intégrée des Risques Naturels.

2.4.1. Cadre du projet.

2.4.2. L'activité en 2013

2.4.3. Actions ponctuelles

2.5. La mission Bois et Forêt.

2.5.1. La CFT du PGB.

2.5.2. L'animation et les actions mises en place

2.5.3. Le PIT des Hautes vallées.

2.5.4. Les actions diverses suivies

2.6. Le Conseil de Développement.

2.6.1. L'animation et le fonctionnement

2.6.2. Les actions

1. Le Pays du Grand Briançonnais : territoire de projets

1.1. Le territoire du Pays du Grand Briançonnais

Le **Pays du Grand Briançonnais** couvre une zone de montagne et de haute montagne cohérente correspondant à une réalité géographique aux richesses naturelles, culturelles et historiques partagées et complémentaires. Associant 38 communes regroupées au sein de quatre Communautés de Communes - l'Escarton du Queyras, le Pays des Ecrins, le Guillestrois et le Briançonnais –, ce territoire compte 34 040 habitants – dont 12 054 habitants pour la ville principale de Briançon –, et couvre une superficie de 2 138 km² où chaque canton présente un dénominateur commun quant à sa vie économique et sociale, qui reste largement dominée et dépendante du tourisme d'été et d'hiver, moteur principal de l'économie du Pays.

Les atouts (richesses environnementales et naturelles, culturelles, historiques) et les difficultés (accessibilité, foncier) rencontrés sur ce territoire sont multiples et communs, d'où la nécessité d'un développement équilibré et cohérent qu'il reste à bâtir à partir des engagements et des orientations prioritaires données dans la **Charte de Développement du Territoire**.



1.2. L'association du Pays du Grand Briançonnais, des Ecrins au Queyras et ses missions

Territoire de projet, le **Pays du Grand Briançonnais, des Ecrins au Queyras** est composé de quatre établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre : Communautés de Communes du **Briançonnais**, du **Guillestrois**, du **Pays des Ecrins** et de l'**Escarton du Queyras** sous la forme d'association. Dans ce cadre, et par l'intermédiaire de son équipe opérationnelle, l'association coordonne et accompagne les projets et les actions menés sur le territoire, joue un rôle d'animation et d'ingénierie de projets ainsi que de relais et d'interlocuteur des partenaires institutionnels du Pays - Etat, Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Département des Hautes Alpes.

De manière générale, l'action au niveau du Pays et les missions données ont permis :

- d'encourager et de développer la dynamique de Pays autour de projets communs de développement, la solidarité territoriale (acteurs publics/privés) ;

- d'assurer la cohérence et la coordination des actions entreprises et des acteurs (Charte forestière de territoire, ...);
- d'assurer une prospective : missions d'expertises, études (Etude sur la Réforme Territoriale des intercommunalités, schéma de développement économique, Filière Bois-énergie, Petite enfance, Gestion Intégrée des Risques Naturels);
- de mobiliser en priorité sur ce territoire les fonds nécessaires, (Convention territoriale 2011-2013 avec l'État, Contrat de Pays « Vers un éco-territoire » avec la Région 2011-2013, programme européen LEADER).

Dans ce cadre, sur la base des éléments stratégiques de la Charte de Développement du Territoire, le Pays a un rôle d'animation des initiatives locales afin de favoriser la démarche de projet, essentielle à l'émergence de projets innovants.

Les chiffres-clés du Pays du Grand Briançonnais *:

- Date de création : **2006**
- **4** Communautés de Communes
- **38** Communes
- **34.014** habitants
- **2.138** km²
- **16** hab/km²
- **180.000** lits touristiques
- **45.000** logements
- **5.462** établissements
- **2** sites classés UNESCO

Les caractéristiques :

Territoire de haute montagne :

- **Briançon** : plus haute ville d'Europe
- **Saint-Véran** : plus haute commune d'Europe

*Source : INSEE

1.3. L'organisation générale du Pays.

1.3.1 L'organisation interne.

Fruit d'une restructuration efficace, le Pays a bénéficié d'une stabilisation de son équipe. A ce jour, l'équipe opérationnelle du Pays est composée de six collaborateurs :

- un directeur,
- une gestionnaire administrative et financière et LEADER,
- une animatrice LEADER,
- une animatrice du Conseil de développement,
- une chargée de mission Gestion Intégrée des Risques Naturels
- un chargé de mission Bois et Forêt.

1.3.2 L'organisation générale.

L'année 2013 a été une année de continuité au niveau des organes de fonctionnement, hormis le changement de présidence du GAL, intervenu à l'automne.

L'organigramme général permet de regrouper l'ensemble des évolutions survenues au cours de l'année.

2. Les missions d'ingénierie et d'animation du Pays en 2013

En 2013, les missions du Pays se sont articulées autour d'un programme d'actions dont les principaux points ont été :

- La mise en œuvre des contrats 2011-2013 avec l'Etat et la Région
- Les missions d'ingénierie, les actions et les études spécifiques
- La poursuite du programme LEADER
- La Gestion Intégrée des Risques Naturels
- La mission Bois et Forêt

2.1. La mise en œuvre des Contrats 2011-2013 avec l'Etat et la Région.

Le Contrat de Pays 2011-2013 avec la Région P.A.C.A.

Ce nouveau Contrat, officialisé en mai 2011 entre les Présidents de la Région et du Pays du Grand Briançonnais établit le cadre des engagements entre les deux parties sur les trois années.

Dans le volet relatif aux stratégies partagées, la Région PACA a choisi de proposer 3 volets:

- Volet 1 : Réaction et adaptation au changement climatique.
- Volet 2 : Nouveaux services à la population.
- Volet 3 : Et demain les territoires.

Le Pays du grand Briançonnais, quant à lui a proposé un quatrième axe de travail :

- Volet 4 : Les éléments structurants de l'économie du territoire.

En 2013, 28 opérations ont reçu un soutien financier des partenaires pour un montant total de près de 1,85 M€.

2.2. Les missions d'ingénierie, les actions et les études spécifiques.

2.2.1. Le Forum de l'Emploi saisonnier 2013.

En 2013, Le **Pays du Grand Briançonnais** a souhaité s'impliquer encore plus fortement dans les actions de soutien à l'emploi et a donc participé à l'organisation de deux forums de l'emploi saisonnier :

- le **Forum de l'Emploi Saisonnier d'été et de l'Alternance** le Mardi 4 Juin 2013 à L'Argentière-la-Bessée
- le **Forum de l'Emploi saisonnier** d'hiver les lundi 14 et mardi 15 octobre 2013 à Guillestre et La Salle les Alpes.

Ces manifestations ont été organisées en partenariat avec le **Pôle Emploi** de Briançon et la **Mission Jeunes 05**, et avec l'appui de la **Maison des Saisonniers du Briançonnais**, des **Relais de Services Publics** du **Guillestrois**, du **Pays des Ecrins** et du **Queyras**.

Ces Forums ont trois objectifs principaux et complémentaires:

- Organiser la rencontre des entreprises qui recrutent et des demandeurs d'emploi.
- Diffuser de l'information auprès des demandeurs d'emploi sur les droits sociaux (MJ05, Cap emploi, RSP, MDE, MDS, Agefos PME)
- Diffuser des informations sur l'hébergement et les transports (avec la participation de Voyageurs 05, SNCF, Maison de l'Emploi, les 3 RSP du Pays et la Maison des Saisonniers).

Ces manifestations ont été médiatisées via la presse écrite (Dauphiné Libéré) et la radio (interview sur Alpes 1).



2.2. Le programme LEADER.



2.3.1 Les dispositifs du programme LEADER

Rappel des dispositifs mobilisables dans le cadre du programme LEADER 2007-2013 porté par le GAL Entreprendre :

Le développement de l'entrepreneuriat a été retenu comme le pilier du programme LEADER. Il s'organise autour de cinq axes d'interventions, déclinés en 11 fiches dispositifs.

1. La communication, la mise en réseau et les partenariats entre acteurs économiques du territoire

Dispositif 1 : Améliorer la communication interne au Pays par la mise en réseau

Dispositif 2 : Contribuer à la construction du Pays par une promotion (thématique) commune

2. La compétitivité des outils et les systèmes coopératifs

Dispositif 3 : Améliorer le management

Dispositif 4 et 5 : Soutenir la création et le développement d'outils et de systèmes coopératifs

3. La prospective économique (création de nouvelles activités, diversification des produits et des services, valorisation des savoir-faire des entreprises existantes)

Dispositif 6 et 7: Favoriser la création de nouvelles entreprises et l'installation de nouveaux actifs

Dispositif 8 et 9 : Diversifier et développer les produits, les services et les savoir-faire des entreprises, accompagner les nouvelles activités

4. L'ingénierie (animation, gestion, communication et évaluation du programme)/ Ouvert exclusivement au Pays du Grand Briançonnais

Dispositif 11 : Animation/Gestion/Evaluation/Communication

5. La coopération (orientée prioritairement vers les territoires du massif alpin franco-italien)

Dispositif 10 : Coopération

2.3.2 Etat de la programmation 2013 :

Retour sur la programmation de l'année 2013 par axe stratégique du plan de développement

• Classement par axe :

Axe 1 – Dispositif 2 :

 Dossier 057 : La Route de Saveurs et Savoirs Guillestrois-Queyras – Office de tourisme du Queyras

 Dossier 079 : Valorisation de l'itinéraire de la Haute Route des Escartons – Association Hautes Alpes Ski de Fond

Axe 2 – Dispositif 4 :

 Dossier 056 : La Route de Saveurs et Savoirs Guillestrois-Queyras – Communauté de communes du Guillestrois

Axe 2 – Dispositif 5 :

 Dossier 065 : La Coopérative des Artisans du Queyras au cœur de l'année internationale des coopératives pour asseoir sa pérennité – Société coopérative des Artisans du Queyras

 Dossier 070 : Entreprendre avec les Pluriactifs - Coopérative d'Activités et d'Emploi des Hautes-Alpes

Axe 3 – Dispositif 6 :

- Dossier 041 : Etude de mobilisation du foncier en vue de la création d'une zone d'activité commerciale – Communauté de communes du Pays des Ecrins

Axe 3 – Dispositif 8 :

- Dossier 086 : Production d'équipements de secours et de sport en matériaux composites : Assistance technique pour la mise en fabrication - Association ADAPEI 05

Axe 3 – Dispositif 9 :

- Dossier 063 : Création d'un bar à vin, d'un restaurant et salle d'exposition - Monsieur Sylvain FAVIER
- Dossier 067 : Restructuration de l'outil de production – SARL L'Atelier Alpin Fromagerie de la Durance
- Dossier 068 : Acquisition d'une installation complète pour la production de granulés bois – Menuiserie Bérard
- Dossier 069 : Création de services de vente et d'entretien pour vélos en magasin, à domicile et lors de manifestations – Monsieur Pierre ROUX
- Dossier 072 : Acquisition d'un logiciel de conception et de fabrication de structures en bois – M André ALLAIS
- Dossier 075 : Acquisition d'une machine à projeter le béton chanvre et la chaux – EURL Mont Thabor
- Dossier 073 : Création d'une blanchisserie de quartier - Monsieur Boulnois Pascal
- Dossier 080 : Acquisition d'une scie à panneaux verticale à inciseur – SARL Seror Bâtiment
- Dossier 081 : Création d'un atelier de fabrication artisanale personnalisée de batteries acoustiques – EURL AH5 DRUMS
- Dossier 083 : Développement de l'unité de production de menuiseries à haute qualité énergétique – SARL MP Menuiserie
- Dossier 087 : Développement de la ligne de sciage - SARL Marcuzzi
- Dossier 074 : Création d'une blanchisserie et d'un pressing biologiques – SARL Optimè Chalets
- Dossier 082 : Acquisition d'une brosseuse pour vieillir le bois - SARL Hilaire et Fils
- Dossier 085 : Acquisition d'un système d'inspection vidéo modulaire - SARL Comes

Axe 4 – Dispositif 11 :

- Dossier F : Animation LEADER 2013

Aides votées pour les dossiers programmés définitivement en 2013

N° do	Vote CR	Montant	Vote CG	Montant	Vote CC	Montant	FEADER
063	29/10/12	9 628.38 €	-	-	29/08/12	1 203.55 €	13 239.02 €
065	29/10/12	24932.88 €	16/10/12	6 307.20 €	29/08/12	4155.48 €	43 261.24 €
067	29/10/12	8 406.00 €	16/10/12	2 316.00 €	15/11/12	1 401.00 €	14 816.99 €
068	27/09/12	8 647.38 €	18/09/12	2 882.46 €	15/11/12	1 441.23 €	15 853,52 €
069	29/10/12	4 591.56 €	18/09/12	1 299.76 €	27/09/12	765.26 €	8 135.80 €
070	29/10/12	12000.00 €	18/09/12	4 000.00 €	02/10/12	2 000.00 €	21 999.98 €
072	14/12/12	4 320.00 €	11/12/12	1 440.00 €	20/12/12	720.00 €	7 920.00 €
075	14/12/12	5 990.97 €	11/12/12	1 996.99 €	27/11/12	998.49 €	10 983.42 €
041	15/02/13	7 200 €	13/12/11	2 400 €	-	-	13 199,99 €

073	14/12/12	7 053,30 €	12/02/13	2 351,10 €	20/12/12	1 175,55 €	12 931,04 €
056	22/02/13	20 400 €	09/04/13	4 700 €	-	-	37 399,99 €
057	22/02/2013	20 386,80 €	09/04/13	4 742,08 €	-	-	37 375,79 €
080	12/04/13	5 844,42 €	09/04/13	1 948,14 €	15/03/13	974,07 €	10 714,77 €
079	28/06/13	10 878,06 €	25/06/13	2 538,21 €	21/05/13 CCB 21/06/13 CCEQ	1 450,21 1 450,21	19 943,09 €
081	28/06/13	4 041,36 €	25/06/13	1 347,12 €	30/05/13 CCPE	673,56 €	7 409,16 €
083	28/06/13	5 878,14 €	25/06/13	1 959,38 €	21/05/13 CCB	979,69 €	10 776,57 €
087	28/06/13	8 100 €	25/06/13	2 700 €	21/06/13 CCEQ	1 350 €	14 850 €
074	12/04/13	3 000,28 €	09/04/13	889,09 €	09/07/13 CCB	500,05 €	5 364,83 €
082	25/10/13	8008,92€	24/09/13	2 669,64€	24/09/13 CCB	1334,82	14 683,01€
085	25/10/13	12 000€			26/09/13 CCG	1 500€	16 499,99€
086	25/10/2013	16 800€	24/09/2013	5 600€	05/08/13 CCEQ 24/09/13 CCB 26/09/13 CCPE 26/09/13 CCG	280€ 1 400€ 560€ 560€	30 799,98€
F	25/10/2013	34 238,81 €					41 847,43€

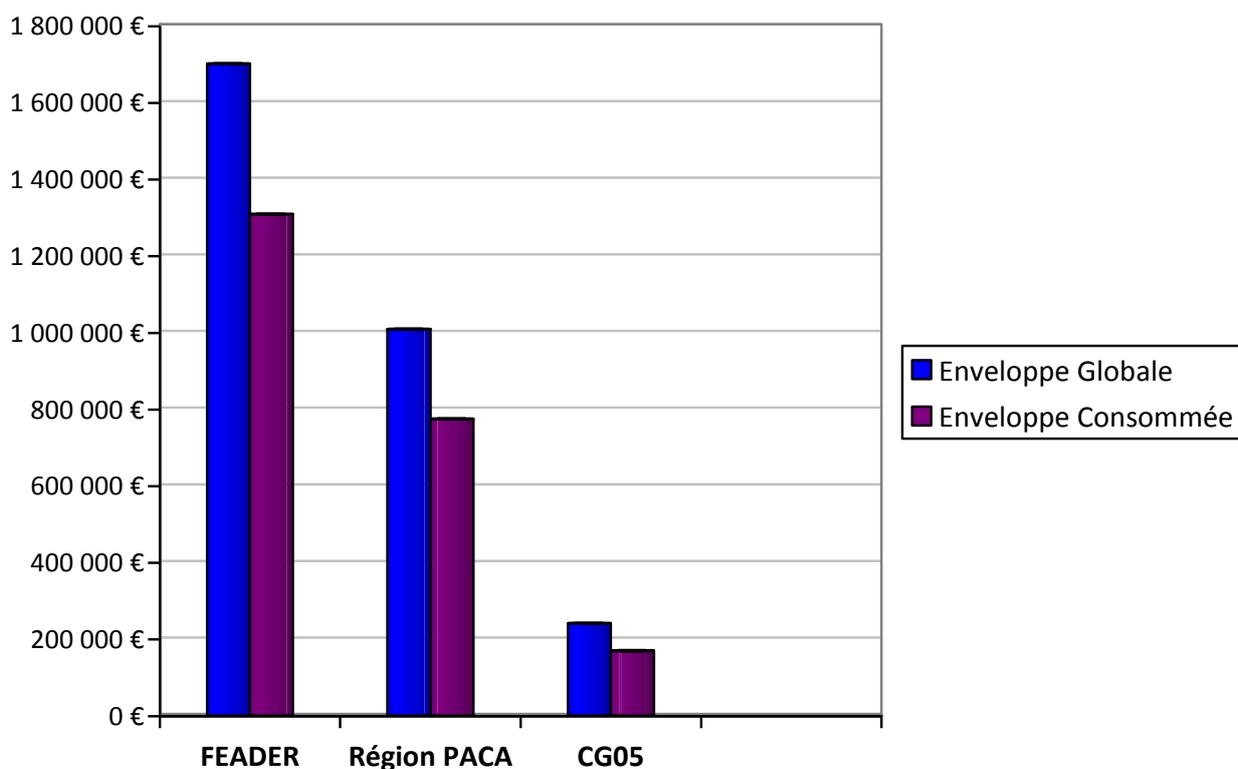
Etat de la programmation depuis le début du programme :

Depuis le début de la mise en œuvre du programme le montant total des opérations programmées s'élève à 2 380 424.89€, dont 1 307 963.59€ de FEADER, 773 271.45 € financés par le Conseil Régional, 167 915.31€ par le Conseil Général et 131 274.54€ par les Communautés de communes du territoire et autres financeurs publics.

Taux de consommation par financeur au 31 décembre 2013 :

	Maquette initiale	Programmation	% consommé
FEADER	1 700 000 €	1 307 963.59 €	77%
Région PACA	1 007 564 €	773 271.45€	77%
Département Hautes-Alpes	240 000 €	167 915.31€	70%

Graphique de la consommation de l'enveloppe de chaque financeur



Au 31 décembre 2013, le GAL Entreprendre a programmé au total 82 opérations (dont 6 dossiers animation du GAL):

A	11	PGB	Animation/Gestion/Communication 2008
B	11	PGB	Animation/Gestion/Communication 2009
C	11	PGB	Animation/Gestion/Communication 2010
D	11	PGB	Animation/Gestion/Communication 2011
E	11	PGB	Animation/Gestion/Communication 2012
F	11	PGB	Animation/Gestion/Communication 2013
001	3	IRCE PACA	Transmission-Reprise des Entreprises du CHR dans le PGB
002	8	CAPEB	Audit de la fonction administrative
003	5	GEPSER	Dvpt du réseau des éco-artisans par la mise en place et le dvpt d'un GE des professionnels spécialistes des énergies renouvelables
005	1	ADECOHD	Projet de partenariat ADECOHD
006	1	ACSSQ	Projet de partenariat RSP Queyras
007	1	CCPE	Projet de partenariat RSP Ecrins
008	1	CCG	Projet de partenariat RSP Guillestrois
009	1	CCPE	Structuration de l'accompagnement
010	7	ADECOHD	Statut auto-entrepreneur
011	4	OT du Queyras	Développement des sites internet des villages du Queyras pour une meilleure communication et promotion de l'offre touristique
012	6	AMACA	Création d'un regroupement d'un réseau de professionnels du Pays du Grand Briançonnais.
013	10	PGB	Entre littoral et montagne, complémentarité et mutualisation autour de l'emploi saisonnier
014	8	ADECOHD	Développement des relations transfrontalières des entreprises du bassin d'emploi du Pays du Grand Briançonnais
015	2	OT Pays des Ecrins	Réalisation d'un documentaire cinématographique sur les métiers d'enseignement, d'encadrement et d'exploitation des domaines skiables
016	6	CPIE	Etude d'une faisabilité d'une recyclerie
017	7	PFIL 05	Salon du financement de l'entreprise
018	9	Boulangerie des Quariates	Adaptation du matériel de boulangerie
019	9	Salon de thé "Farnien'thé"	Agrandissement du Salon de thé "Farnien'thé" avec agencement d'une cuisine
020	2	GE Filière viande	Valorisation de la filière viande en zone de montagne
021	4	OT Serre Che	Investissement pour la fusion des centrales de réservation de Serre Chevalier et Briançon
022	9	Mme CHEYLAN Carole	Salon de coiffure dans un appartement
023	9	Entreprise transport Chancel	Adaptation du matériel de transport de bois
024	9	SARL Editions du Fournel	Création d'un atelier de reliure
025	2	CCI	Le cluster industries de l'aménagement touristique et des loisirs de montagne
026	9	Flyflight PEUGEOT Jacques	Acquisition d'un outil de conception mécanique
027	1	CCB	Cafés création d'entreprises
028	5	CCPE	Mise en commun de l'offre immobilière d'entreprises de CCB et CCPE à travers un partenariat de cadrage, prospection et communication des pépinières d'entreprises
029	9	SARL POTEY Rémy	Investissement pour le maintien et la diversification du métier de fresquiste cadranier
032	9	SARL Scierie Savoldelli Frères	Modernisation de l'entreprise en vue d'une activité à l'année : fabrication de bardage et stockage sur racks
033	3	IRCE PACA	Bati'Alp - Entreprendre dans les activités du bâtiment en Pays du Grand Briançonnais
034	1	ACSSQ	Conception, animation et utilisation d'un outil de mise en réseaux et de partage à destination des acteurs et usagers du territoire
035	6	CCG	Mise en relation des acteurs économiques pour structurer l'accompagnement des entreprises dans le Guillestrois
037	9	EURL Montagn'Art Roland ESTATICO	Installation d'une nouvelle activité d'artisan chocolatier
038	9	SARL ALP'SQUASH Rémi BILLY	Création d'un complexe sportif avec un espace de golf indoor
039	9	SASP Grand Briançonnais Hockey	Structuration de la commercialisation des produits et services de la SASP

041	6	CC du Pays des Ecrins	Etude de mobilisation du foncier en vue de la création d'une ZA commerciale
042	8	CCB	Dynamisation de la filière Haute Alpine des Métiers sur Cordes à travers l'organisation d'un Salon
043	2	Villard Saint Pancrace	Projet global d'aménagement de développement du village 4 saisons
044	9	Jungle Parc	Création d'une salle de jeux thématisée
045	9	EURL Doc Innov	Acquisition d'une machine de découpe et gravure numérique
046	9	SARL Rancho Sarviero	Dvpt d'une activité de randonnée pédestre et structuration de l'offre commerciale
047	9	05 Enseignes	Création d'une unité de production d'impression numérique haute définition
048	9	Mlle ROUSSELOT PAILLEY Aurélie	Acquisition de materiel pour la production de jus de fruits locaux
050	9	SARL CARROSSERIE BLANC	Investissement dans un matériel innovant de séchage de peinture robotisé
051	9	EURL VALDOACRO TP	Acquisition d'une pelle araignée
052	9	SARL Lelievre Recyclage	Développement d'une nouvelle activité de vente de pièces détachées automobiles d'occasion
053	9	SARL André et Fils	Développement des compétences de la menuiserie par l'acquisition d'une défonceuse
054	9	SARL L et L Alphand	Modernisation de la chaîne d'embouteillage et développement d'un nouveau format
055	9	SARL A à Z Diagnostics	Développement d'un cabinet de diagnostics immobilier
056	4	CC du Guillestrois	La Route de Saveurs et Savoirs Guillestrois-Queyras
057	2	OT du Queyras	La Route de Saveurs et Savoirs Guillestrois-Queyras
058	9	Comavelo Estelle ARNAUD	Création d'un service de transport à vélo événementiel
059	9	Scierie DAVIN	Acquisition d'un matériel pour la fabrication rationnelle de planches
060	6	Commune de Saint Martin de Queyrières	Etude d'aménagement et promotion de la zone d'activités artisanales
065	5	Société coopérative des Artisans du Queyras	La Coopérative des Artisans du Queyras au cœur de l'année internationale des coopératives pour asseoir sa pérennité
062	9	M GOUDISSARD	Acquisition d'équipements pour répondre à un marché
063	9	Monsieur Sylvain FAVIER	Création d'un bar à vin, d'un restaurant et salle d'exposition
064	9	SARL Queyrassine des Bois Ruffoni Frères et Fils	Développement de la filière bois Queyrassine à travers la restructuration de la scierie
066	9	EURL S.E.T.I.	Création de nouvelles activités d'aéro et d'hydrogommage
067	9	SARL L'Atelier Alpin Fromagerie de la Durance	Restructuration de l'outil de production
068	9	Menuiserie Bérard	Acquisition d'une installation complète pour la production de granulés bois
069	9	Monsieur Pierre ROUX	Création de services de vente et d'entretien pour vélos en magasin, à domicile et lors de manifestations
070	5	COODYSSEE	Entreprendre avec les Pluriactifs
072	9	SARL ALLAIS	Acquisition d'un logiciel de conception et de fabrication de structures en bois
073	9	Monsieur Boulnois Pascal	Création d'une blanchisserie de quartier
074	9	SARL Optimè Chalets	Création d'une blanchisserie et d'un pressing biologiques
075	9	EURL Mont Thabor	Acquisition d'une machine à projeter le béton chanvre et la chaux
079	2	Association Hautes Alpes Ski de Fond	Valorisation de l'itinéraire de la Haute Route des Escartons
080	9	SARL Seror Bâtiment	Acquisition d'une scie à panneaux verticale à inciseur
081	9	EURL AH5 DRUMS	Création d'un atelier de fabrication artisanale personnalisée de batteries acoustiques
082	9	SARL Hilaire et Fils	Acquisition d'une brosseuse pour vieillir le bois
083	9	SARL MP Menuiserie	Développement de l'unité de production de menuiseries à haute qualité énergétique
085	9	SARL Comes	Acquisition d'un système d'inspection vidéo modulaire
086	9	Association ADAPEI 05	Production d'équipements de secours et de sport en matériaux composites : Assistance technique pour la mise en fabrication
087	9	SARL Marcuzzi	Développement de la ligne de sciage

2.4. La Gestion Intégrée des Risques Naturel

2.4.1 Cadre du projet

Les risques naturels en montagne ont des caractéristiques particulières du fait principalement du facteur relief (qui joue un rôle prépondérant en accélérant les phénomènes et en augmentant leur puissance) ainsi que des spécificités liées à l'urbanisation et à l'aménagement de l'espace. Plus généralement, le risque naturel peut se définir comme le croisement entre un aléa (phénomènes naturels tels les avalanches, inondations, incendies de forêt, mouvements de terrains, séismes,...), et des vulnérabilités humaines, c'est-à-dire des installations ou activités susceptibles d'être endommagées par la survenue d'un événement. Stricto sensu, le risque naturel n'est pas l'événement naturel seul mais cette conjonction entre aléa et activités ou installations humaines.

Chaque événement a un coût sur l'économie locale, et peut parfois avoir un coût humain. C'est pourquoi il est nécessaire de prévenir ces risques le plus en amont possible, réduire les risques en diminuant les impacts potentiels des aléas, par un aménagement global, concerté et adapté, en s'armant de moyens techniques et de gestion de crise pour limiter les coûts, en capitalisant sur les modalités de gestion des crises afin d'assurer un retour d'expérience efficace.

Cette approche globale de la prise en compte des risques naturels dans le développement d'un territoire de montagne nécessite la prise en compte continue et simultanée de nombreux aspects relatifs à l'action de gestion de ces risques, en recherchant un effet de synergie et de décloisonnement : il s'agit bien là de la notion de « gestion intégrée des risques naturels », qui se nourrit du constat récurrent des difficultés vécues par les acteurs dans leur quotidien ou à l'occasion de crises : déficit de coordination dans l'action, de vision et de planification sur le long terme, d'approches globales et partagées au niveau local.

Mettre en place une gestion intégrée nécessite une vision globale de la problématique d'un territoire pour assurer une véritable articulation des différentes décisions et actions concernant les risques naturels, dans le contexte global de développement de ce territoire.

C'est pourquoi il a semblé pertinent d'engager une démarche expérimentale sur des « sites pilotes », identifiés comme des territoires cohérents vis-à-vis de questions relatives aux risques naturels. En effet, l'expérimentation locale est nécessaire pour explorer des méthodes nouvelles de gestion des risques avant leur généralisation à l'ensemble du territoire.

Par ailleurs il est envisagé, en phase « opérationnelle », la mise en réseau de ces sites pilotes, créant ainsi une dynamique de massif et permettant une mutualisation et un échange entre territoires engagés dans ces nouvelles pratiques de gestion. Pourra venir ensuite un essaimage vers de nouveaux territoires des Alpes puis des autres massifs de montagne.

Pour préparer cette expérimentation, une étude de préfiguration visant l'émergence de sites pilotes potentiels a été réalisée par le Pôle Grenoblois d'étude et de recherche pour la prévention des Risques Naturels (PGRN) entre Janvier et Octobre 2008. Un comité de pilotage composé de la DIACT, des Régions Rhône-Alpes et Provence Alpes Côte d'Azur et un comité de suivi composé des membres du comité de pilotage, des services des DIREN, Préfectures, Directions Départementales de l'Équipement, RTM et conseils généraux ont été mis en place pour suivre et orienter les travaux.

Cette étude basée sur une méthodologie de consultation et de travail collaboratif avec les acteurs départementaux (Préfecture, CG, DDE, RTM,...) a donné lieu à 6 réunions (Isère, Haute Savoie, Savoie, Hautes-Alpes, Alpes-de-Haute-Provence, Alpes-Maritimes) qui ont permis d'établir une liste de 19 sites pilotes potentiels dont le Pays du Grand Briançonnais. Sur chacun de ces sites ont été évaluées l'opportunité du site et la faisabilité d'un projet de gestion intégrée.

Lors d'une deuxième phase, réalisée de janvier à mai 2009, 7 sites pilotes parmi les 19 recensés en première phase ont manifesté leur intérêt de s'engager dans la démarche. Les résultats de cette deuxième phase ont fait l'objet d'une validation en comité de suivi de la Convention Interrégionale du Massif des Alpes (CIMA) et du Programme Opérationnel Interrégional des Alpes (POIA). Une réunion de lancement de l'opération « sites pilotes

de gestion intégrée des risques naturels dans les Alpes » s'est tenue le 28 septembre 2009 à L'Argentière la Bessée, Hautes Alpes.

Le Pays du Grand Briançonnais a été retenu site pilote à l'automne 2009 et démarrait son projet au mois de mars 2010. Durant la première année du projet, l'équipe technique du Pays a réalisé un diagnostic approfondi sur les risques naturels en partie basée sur la méthodologie fourni par le Pôle Alpin d'étude et de recherche pour la prévention des Risques Naturels (PARN), en adaptant certains points aux spécificités du territoire. Dans le même temps, différents sites tests ont été identifiés. En effet, la gestion intégrée des risques naturels se doit de prendre en compte tous les acteurs du territoire du périmètre d'étude. Il est donc vite apparu évident que ce travail ne pouvait se faire que sur des secteurs restreints, d'où la création de sites tests, véritables micro laboratoire pour la mise en place d'une gestion intégrée innovante, basée sur un volontariat en local et avec des actions venant directement des problématiques du territoire.

De cette première année a donc découlé :

- La réalisation d'un diagnostic allégé à l'échelle des 37 communes composants le Pays, et un diagnostic complet sur les problématiques en matière de gestion des risques naturels sur les communes des sites test
- L'identification et la validation par les membres du comité de pilotage de 3 sites tests : Vallée de la Clarée (Névache, Val des Près), Queyras, haut Guil (Ristolas, Abriès, Aiguilles), et Pays des Ecrins, axe durancien (Saint Martin de Queyrières, L'Argentière la Bessée, La Roche de Rame).
- La participation au réseau des sites pilotes de gestion intégrée
- La création d'un poste de chargée de mission risques naturels au sein de l'équipe technique du Pays afin d'assurer l'ingénierie nécessaire à cette mission

La deuxième année de l'opération a, quant à elle, vu l'émergence des premières actions sur les sites tests, grâce à une gestion de type « bottom-up » et donc une écoute des thématiques que les acteurs du territoire eux-mêmes veulent améliorer.

Cette troisième année qui se déroulera donc durant l'année 2012, aura pour vocation de continuer le travail commencé depuis maintenant quasiment deux ans afin d'amener la gestion intégrée au cœur des débats en matières de risques naturels.

2.4.2 L'activité en 2013

Concernant l'opération « sites pilotes de gestion intégrée des risques naturels dans les Alpes », la Mission GIRN a effectué les missions suivantes :

Animation des comités de pilotage

Les comités de pilotage ont pour but de présenter l'avancement de la Mission GIRN dans le cadre de l'opération « sites pilotes » mais également de faire valider les actions à venir. Durant cette période, un comité de pilotage a été réalisé.

Le comité de pilotage du 12 septembre 2013 s'est tenu à L'Argentière la Bessée dans les locaux du Pays et a exposé l'état d'avancement de l'ensemble des actions réalisées durant l'année 2013 sur les sites tests de la vallée de la Clarée, du Queyras, haut Guil ainsi que la communication faite à l'échelle du Pays.. De plus, il fut présenté les perspectives d'actions pour 2014 sur l'ensemble du territoire ; mais également les différentes sollicitations dont faisait preuve le Pays.

Durant ce comité de pilotage, il a été acté la continuité des actions de communication pour l'année 2014, la réalisation d'une étude pré-figurative à une action de gestion intégrée concernant les fermetures de route dans le col du Lautaret, ainsi qu'un partenariat avec le Conseil Général concernant une journée d'informations et d'échanges à destination des nouveaux élus sur les phases de gestion des risques naturels.

Les actions réalisées sur le territoire du site pilote du Pays du Grand Briançonnais

La méthodologie mise en place par la Mission GIRN du Pays est à toutes les actions réalisées. Découlant du diagnostic, il a été identifié pour chacun des 3 sites tests leurs forces et leurs faiblesses en matière de gestion des risques naturels, aussi bien d'un point de vue des aléas que de la vulnérabilité et dans tous les temps de la gestion (prévention, gestion d'évènements, post évènement, retour à une situation acceptable, et retour d'expérience).

Dans le but d'associer dès le début du projet tous les acteurs du territoire ayant un rôle dans la gestion de ces risques, des groupes de travail ont été créés. Leurs compositions varient suivant les sites tests et ont pour objectifs de mettre en place une gouvernance locale des risques afin de décloisonner les acteurs, les territoires, mais également que les acteurs locaux participent activement à trouver des actions innovantes spécifiques à leurs problématiques.

Pour rappels, les trois sites tests du Pays du Grand Briançonnais identifiés suite à la réalisation du diagnostic en 2010 étaient :

- La Vallée de la Clarée : Névache, Val des Près
- Le Queyras, haut Guil : Ristolas, Abriès, Aiguilles
- Le Pays des Ecrins, axe durancien : La Roche de Rame, L'Argentière la Bessée, Saint Martin de Queyrières.

Les actions réalisées en 2013

- **Site test de la vallée de la Clarée : concrétiser les résultats de la GIRN mise en place depuis 3 ans sur le territoire**

L'action de la mission GIRN sur le site test de la vallée de la Clarée a été essentiellement basée sur le soutien à la commune de Névache quant à la réalisation de son PCS et de son DICRIM afin de prendre en compte dans ces documents les résultats non seulement de la semaine participative mais également des 3 années de GIRN sur le territoire.

Ainsi le rôle de la mission GIRN du Pays du Grand Briançonnais a été :

- D'accompagner la commune et le CYPRES dans l'élaboration du PCS : la semaine participative ainsi que les différentes actions mises en place par la suite, notamment avec l'université de Lyon III, ont permis de recueillir beaucoup de données qui devaient être traduites opérationnellement dans le PCS. Ainsi, la mission GIRN a pu, grâce à toutes ces actions précédemment réalisées, aider la commune et le CYPRES à les intégrer et ainsi aider à la réalisation d'un PCS opérationnel adapté aux spécificités névachaises (territoriales, socio-économiques, etc..).
- D'adapter, avec le CYPRES, les cartographies issues du PCS afin qu'elles correspondent aux besoins de la commune, besoins mis en avant lors des différents retours d'expériences réalisés dans le cadre de la GIRN.
- D'accompagner la commune, le CYPRES et le bureau de graphisme dans l'élaboration du DICRIM. Là encore, les 3 années de GIRN sur la vallée de la Clarée ont permis de mettre en lumière des pratiques territoriales et des habitudes des populations qui devaient être intégrées dans le DICRIM. Pour exemple, il n'a pas été indiqué ce qu'était des précipitations neigeuses, mais le document rappelle les choses à faire, les obligations et les interdictions suite à des chutes de neiges (obligation d'avoir des arrêts neiges sur les toits, etc..).

- De soutenir la mairie dans sa volonté de diminuer sa vulnérabilité opérationnelle face à un évènement en améliorant son PCC.

En plus de ces actions, la mission GIRN a repris contact avec le service route du Conseil Général afin de relancer l'idée d'organiser une réunion d'information à destination des populations et des socio-professionnels concernant la gestion des fermetures de route et le déclenchement des PIDA. En effet, cette présentation aurait pour but d'expliquer aux névachais le déroulement de déclenchement des PIDA, le processus découlant à cette prise de décision, les rôles et responsabilité de chaque acteur de la gestion des risques naturels, mais également de lever le vol sur les idées reçues concernant ce plan.

Le Conseil Général s'est dit vraiment intéressés par cette idée car elle permettrait de répondre en partie aux difficultés qu'il rencontre quant à l'acceptation de ce plan dans la vallée de la Clarée.

– Site test du Queyras haut Guil : mise en place de l'Outil de Gestion Intégrée des Événements et la réalisation d'un exercice grandeur nature

L'outil de Gestion Intégrée des Événements a été conçu de façon afin de répondre aux attentes du territoire en permettant d'avoir un suivi des informations lors de la survenue d'un événement (naturel ou autre). Dans le but de rendre l'Outil de Gestion Intégrée des Événements (OGIE) le plus opérationnel possible, la mission GIRN du Pays du Grand Briançonnais, en accord avec la mairie d'Abriès, a mis en place un exercice grandeur nature.

Le but de cet exercice fut donc de créer une situation la plus proche de la réalité possible afin de mettre œuvre l'OGIE, mais également d'observer son articulation avec les autres dispositifs disponibles pour la gestion des risques naturels, notamment le Plan Communal de Sauvegarde.

La mission GIRN a donc proposé le scénario suivant : de fortes précipitations pluvieuses localisées sur la montagne de Gilly faisant suite à une saison hivernale très enneigés et un cumul de neige encore très important, provoquant le débordement de la Garcine et du Bouchet. Le hameau du Roux était donc isolé du reste de la commune, et le hameau de la Garcine était directement menacé par une crue torrentielle.

Une fois le scénario monté et discuté sur la probabilité de son apparition avec le service RTM de l'ONF, le rôle de la mission risque a été de :

- Monter la totalité de l'exercice, l'animer et faire les retours d'expériences ;
- Créer une note d'organisation précisant le contexte général de l'exercice, les objectifs très précis de l'exercice (objectif général, objectifs intermédiaires et spécifiques), la logistique, la mise en place de la convention d'exercice (les règles du jeu, jusqu'où les acteurs devaient jouer, etc...), la mise en situation très précise avec mise en place d'une cartographie, et l'animation avec le déroulement minutes après minutes de l'exercice (qui fait quoi ? quelles informations sont données ? par qui ? à destination de qui ? etc...). Cette note d'organisation était donc le fil conducteur de tout l'exercice ;
- Créer des messages de pré-alertes et d'alertes destinées à être diffusé par les joueurs à la population lors des différentes missions qu'ils auraient à accomplir ;
- Mettre en place le réseau d'observateur afin de pouvoir suivre au mieux l'exercice : cet exercice à nécessiter la présence d'une dizaine d'observateurs qu'il a fallu organiser, brie ;
- Créer les grilles d'observations données à chaque observateurs et spécifiques à chaque poste. Ainsi, chaque étape de déroulée de l'exercice avait ses points spécifiques à observer, chaque lieu avait lui aussi ses spécificités (qui faisait quoi ? quand ? etc...) ;
- Créer des notes d'observations afin que chaque observateurs puissent indiquer, suivant l'heure et le lieu où ils se trouvaient, ce qu'ils avaient pu observer et remarquer ;

- Créer des fiches d'appréciations des éléments positifs et négatifs quant à chaque actions réalisées par les joueurs durant toutes la durée de l'exercice ;
- Créer une signalétique afin d'aider les joueurs à mieux appréhender les conditions de jeu. Ainsi, il a été créé des affiches afin :
 - De matérialiser la limite imaginée des torrents,
 - De fermer fictivement les routes d'accès qui était inonder dans le scénario (des barrières ont également été mises en place),
 - D'indiquer des informations sur les portes concernant la situation théorique du foyer. Par exemple, il était indiqué sur la porte d'une maison que dans ce foyer il y avait une personne âgée, malade, qui devait voir un médecin et qui suivait des soins infirmiers réguliers. Ces panneaux avaient pour but de s'assurer que les personnes qui faisaient le porte à porte aient des informations à récolter et à faire remonter au poste de commandement communal.
- D'inviter les acteurs de la gestion des risques naturels et de la gestion de crise à venir participer ou observer cet exercice : élus des communes voisines, service RTM de l'ONF, SDIS, Gendarmerie, CG, DDT, SIDPC....
- Appels fictifs et réponses à apporter : afin de tester le lien entre le secrétariat de la mairie et le poste de commandement communal. En effet, le secrétariat est un point très important dans le passage de l'information de la mairie aux populations car les différents retours d'expériences ont montré que dès qu'il y avait un événement, les habitants et socio-professionnels appelaient à la mairie pour avoir des informations supplémentaires. De plus, dans nos petites communes de montagne, il n'y a pas de ligne dédiée à la gestion de crise et donc tous les appels arrivent au secrétariat : institutionnels, presses, etc...

Ainsi, nous avons cherché dans cet exercice à tester la réactivité et l'apport de réponses adéquates par les secrétaires de mairie, mais également, comment cheminait l'information entre le PCC et le secrétariat et inversement. Une quinzaine d'appels a donc été fait durant toute la durée de l'exercice, jouant le rôle d'une mère de famille inquiète, de la presse qui souhaitait avoir des informations, d'un habitant isolé qui demandé quoi faire, de la préfecture qui souhaitait avoir des informations supplémentaires, etc...

- Fiches d'observations des appels fictifs : faisant suite aux appels téléphoniques, les réponses faites par les secrétaires étaient ensuite notées et analysées pour le débriefing à froid.
- Réaliser un communiquer à destination de la population afin de l'informer qu'un exercice grandeur nature allait être réalisé et qu'ils pourraient être mis à contribution pour plus de réalisme. Afin de garder une petite part de surprise dans la gestion cet événement, il a été donné une période de survenue de l'exercice. Une partie de bulletin demandé à la population leur avis sur l'exercice (remarques sur les informations données lors du porte à porte, aux informations et consignes que la mairie a communiqué durant l'exercice, et pour d'éventuelles suggestions afin d'améliorer la gestion d'un événement) et était détachable afin d'être plus facilement renvoyée à la mairie. Enfin, il était rappelé les consignes de sécurité indiquées dans le DICRIM en cas d'inondation. Ce communiqué a été envoyé en publipostage par la mairie d'Abriès à toute sa population ;
- Créer les communiquer de presse pour la presse locale annonçant l'exercice ;
- Réaliser un dossier de presse expliquant la GIRN, la démarche ayant abouti à la création de l'OGIE et un descriptif très précis de l'outil ;
- Créer une trame pour le retour d'expérience chaud : dès la fin de l'exercice, un débriefing à chaud a été réalisé de façon à ce que chaque participant et chaque observateur puisse s'exprimer sur son ressenti quant à l'exercice, ce qui pourraient être amélioré mais également les points forts de la gestion ;

- Construire et animer le débriefing à froid : ce dernier a été fait deux semaines après avec la mairie d'Abriès (élus et techniciens). La mission GIRN a donc étudié et fait une analyse de tous les rapports des différents observateurs, mais également des commentaires qui avaient été fait au débriefing à chaud. De toutes ces observations, la mission GIRN et la mairie en ont ressortit des enseignements et ont encore fait progressé l'OGIE afin qu'il soit le plus adapté à leurs besoins.

– **La communication et l'information sur les risques naturels : des questions fondamentales à l'échelle du territoire du Pays du Grand Briançonnais**

Le travail réalisé entre 2010 et 2012 sur le site test du Pays des Ecrins dans le cadre de l'opération « sites pilotes » a mis en avant la nécessité de traiter des questions de communication sur les risques naturels : comment communiquer ? Envers qui ? De quelles façons ?

La mission GIRN a donc proposé à son comité de pilotage de s'emparer de cette question en l'a traitant de façon innovante pour le territoire.

- Participation à des manifestations déjà existantes : Le service patrimoine de l'office du tourisme de Serre-Chevalier a contacté la mission GIRN afin de lui proposer de co-animer deux conférences durant l'été 2013, dans le cadre des conférences du musée d'art sacré du Monêtier-les-Bains. Ces interventions se sont donc faites à deux voix : la première partie était faite par la Société Géologique et Minière du Briançonnais (SGMB), et la seconde par la mission GIRN du Pays du Grand Briançonnais.

Le discours de la SGMB étant très aléa centré et expliquant en détail d'une part le risque torrentiel pour la première conférence et les usages de l'eau dans le Briançonnais, pour la seconde intervention.

La mission GIRN a donc adapté son discours en fonction des deux thèmes abordés dans les conférences, mais a toujours abordé les risques naturels par l'entrée vulnérabilité, enjeux et surtout gestion.

Le nombre important de questions et d'échanges suite à ces interventions et notamment sur la partie traité par la mission GIRN a montré l'intérêt des personnes pour ces questions, mais également que cette façon de communiquer sur les risques naturels réponds aux attentes des populations locales mais également touristiques.

- Soirée films et débats sur l'acceptation du risque en montagne : les gens qui viennent en montagne, pour y vivre ou juste venir y passer quelques jours de vacances viennent, entre autre, pour la nature, les sports d'extérieurs, les grands espaces, etc... Ils concèdent, de par leurs pratiques sportives, un certain engagement, notamment vis-à-vis des risques naturels : ils tolèrent les chutes de séracs en alpinismes, les crues de rivières torrentielles en eaux-vives, les chutes de blocs en escalade, etc...

A contrario, souvent, ces mêmes personnes ne tolèrent pas que les trottoirs devant chez eux ne soient pas instantanément déneigé après une chute de neige, ou alors que les routes menant aux stations ou au départ de leur randonnée à ski afin de profiter des conditions de poudreuses, ne soient pas au goudron, et que les conditions de circulations sont délicates.

Le but de ces soirées fut donc de mettre la question de l'acceptation du risque en montagne au cœur d'un débat en proposant de diffuser deux films et d'ouvrir ensuite les échanges avec le public, mais également des invités (élus, service RTM de l'ONF et guide de hautes montagne).

Le premier film, intitulé « Parenthèse à 8 000 » de François Damilano (2009), suivait l'ascension du Manaslu (sommet de 8 156m au Népal dans la chaîne Himalayenne) par une cordée française, et montrait, au travers de portrait des alpinistes, le cheminement de chacun dans la réalisation de cette ascension.

Le second film, intitulé : « Communiquer et informer sur les risques naturels en montagne. Les avalanches en vallée de la Clarée » de Gilles Charansol et Denis Cœur réalisé en 2013, montre qu'informer et communiquer sur les risques naturels est un exercice difficile, surtout en période de crise.

Afin d'animer la soirée et montrer le parallèle qu'il y avait entre ces deux films, la mission GIRN et le PARN ont mis en place un argumentaire et ont réalisé une trame de débat.

La première représentation s'est donc déroulée le 16 juillet 2013 en extérieur, dans le parc de la Schappe à Briançon, sur écran géant gonflable. Les personnes invitées pour faire le débat faisant suite à la projection des films étaient : le maire de la commune de Névalche, le technicien sur service RTM de l'ONF du secteur du Briançonnais, et un guide de haute montagne. Environ 25 personnes étaient présentes pour cette représentation et ont pu assister au débat qui a suivi.

La seconde représentation s'est déroulée le 18 juillet 2013 à l'Argentière la Bessée, dans le gymnase du Quartz pour cause de mauvais temps. Les invités présents pour le débat étaient l'élu référent des risques de la commune de l'Argentière la Bessée, le technicien sur service RTM de l'ONF du secteur de l'Argentiérois-Guillemois-Queyras, et un guide de haute montagne (qui n'a pu être présent au dernier moment). Une trentaine de personnes étaient présentes pour participer à cette soirée, et les débats qui ont suivi la représentation ont été fructueux. Ils ont en partie permis de répondre aux questionnements des gens sur les contraintes urbanistiques qu'engendrent les risques naturels, l'aménagement des territoires, etc...

Ces deux soirées, réalisées dans différentes conditions (une en extérieur avec projection sur écran géant, l'autre en intérieur avec projection sur grand écran), ont permis de voir différentes réactions du public, en lien essentiellement avec l'environnement : le point fort des soirées en extérieur est la projection sur écran géant avec une ambiance nature, mais avec des débats qui durent généralement moins longtemps. A contrario, les soirées en intérieur permettent de faire durer les débats mais mettent moins en valeur les projections.

Ces soirées ont été très bien accueillies par les personnes présentes, qui ont trouvé des réponses à certaines de leurs questions mais qui ont également permis d'apporter un éclairage sur le déroulement de la gestion des risques naturels.

Le nombre de spectateurs s'explique essentiellement par la multitude de manifestations de tout genre qui ont lieu durant la période estivale. En effet, il est quasiment impossible de trouver un soir où il n'y a pas d'activités ou de représentations durant les deux mois d'été sur nos territoires de montagne.

- « Les Interisques » : jeu de piste sur les risques naturels et leurs gestions : la mission GIRN du Pays du Grand Briançonnais a proposé au service animation de l'office du tourisme de Briançon de mettre en place un jeu de piste sur la gestion des risques naturels. Cette proposition a donc été intégrée à la semaine nature qui s'est déroulée début septembre 2013.

La mission GIRN a donc créé une quinzaine de questions pour faire ce jeu de piste : la moitié portait sur les aléas et l'autre moitié sur la gestion des risques en France, en donnant des données très pratiques pour le citoyen (quel document permet de connaître les risques sur ma commune, pourquoi je ne dois pas prendre ma voiture en cas d'inondation, comment protéger au mieux ma famille, etc...).

Le déroulement de cette action a été le suivant : la liste des questions était donnée aux participants au lancement du jeu. Afin de trouver les réponses, les joueurs devaient réaliser les différentes épreuves qui étaient disséminées tout au long du parc de la Schappe à Briançon. Une fois toutes ces épreuves réalisées, les concurrents étaient réunis pour répondre à une série de questions qui avait pour but de les départager. A la fin du challenge, un livret était donné au participant, confectionné par la mission GIRN répondant aux questions du jeu et apportant des points de précisions supplémentaires.

Là encore, la mission GIRN n'a pu choisir la date de cette intervention, et celle proposée n'était pas la plus adéquate. En effet, elle était durant la rentrée scolaire, mais également juste après la saison d'été, période à laquelle les saisonniers vivants sur le territoire partent en vacances.

Malgré cela cette manifestation a été accueillie très favorablement par les quelques équipes qui ont participé et toutes ont appris des choses et ont dit qu'elles changeraient certains de leurs comportements.

L'implication de la Mission GIRN du Pays du Grand Briançonnais dans le réseau « Sites pilotes de Gestion Intégrée des Risques Naturels dans les Alpes »

Les grands rendez-vous du réseau « sites pilotes »

Le réseau de l'opération « sites pilotes de gestion intégrée des risques naturels dans les Alpes » se définit à l'échelle du massif et représente une réelle plus-value pour les territoires concernés.

C'est pourquoi, en plus d'assister aux différentes réunions proposées par le PARN, la Mission GIRN du Pays est en lien avec les autres sites pilotes et échangent régulièrement sur leurs expériences.

De plus, cette année 2013 a été pour les « sites pilotes », une année importante avec la réalisation par le PARN de la capitalisation de toute l'opération. La mission GIRN a donc répondu aux sollicitations du Pôle pour la création de ce document.

La communication réalisée par la Mission GIRN

Depuis le début de l'opération, la mission GIRN du Pays du Grand Briançonnais a mis en place une Newsletter afin de communiquer sur ses actions et sur l'avancement de l'opération « Sites pilotes ».

Voici une de ces Newsletter :

Le projet de gestion intégrée des risques naturels dans le Pays du Grand Briançonnais

Numéro 10- 3^{ème} trimestre 2013

Un été fort en activité !

Cet été, la mission GIRN du Pays du Grand Briançonnais a réalisé de multiples activités afin de promouvoir la gestion intégrée et de communiquer sur les risques naturels.

«La vie en montagne, entre amour et aversion du risque»
Deux diffusions ont eu lieu, à l'Argentière la Bessée en intérieur et à Briançon en plein air, en juillet dernier. Suite à la projection de deux films, («Communication et l'information sur les risques naturels» de Gilles Charansol et Denis Coeur, et «Parenthèse à 8000» de François Damilano), le débat a été ouvert avec des invités (service RTM de l'ONF, élus et guide de haute montagne), puis avec les publics sur la thématique de l'acceptation du risque en montagne.

«La gestion des risques naturels en France : de la prévention à l'indemnisation des victimes»
Proposées par le service patrimoine de l'office du tourisme de Serre-Chevalier dans le cadre des conférences du musée d'art sacré du Monétier-les-Bains, ces interventions de la mission GIRN venaient compléter d'une conférence sur les torrents de montagne réalisée par la Société Géologique et Minière du Briançonnais. La mission GIRN a donc eu un propos explicatif sur toutes les phases de la gestion des risques naturels en France. Suite à ces explications, de nombreux échanges ont eu lieu entre les personnes présentes et la chargée de mission GIRN du Pays du Grand Briançonnais.

«Les Interisques»
Ce jeu de piste a été organisé faisant suite à une demande l'office du tourisme de Briançon afin d'intégrer cette manifestation dans la semaine nature organisée début septembre. Ainsi, au fil de 15 épreuves, chaque équipe devait répondre à des questions portant par exemple sur les phénomènes naturels, la prévention des risques naturels ou encore la gestion de crise. A la fin de ce jeu de piste, un fascicule comprenant les réponses ainsi que des compléments d'information sur les grands thèmes traités a été distribué aux participants.

Pour plus d'informations sur toutes ces actions, n'hésitez pas à contacter la mission GIRN du Pays du Grand Briançonnais !!

Mission GIRN du Pays du Grand Briançonnais

Contact :
Amandine Crévelin
Tel : 04.92.28.01.28 Portable : 06.01.49.70.48
a.crevelin@paysgrandbriançonnais.fr www.paysgrandbriançonnais.fr

Enfin, le site internet du Pays a un onglet dédié à la Mission GIRN, qui actualise elle-même ses pages. Ainsi, un important travail pour la création de ses pages a été fait de façon à ce que cette rubrique soit la plus représentative du travail réalisé et la plus vivante possible. Par exemple, une partie photothèque a été créée montrant différents phénomènes s'étant produits sur le territoire.

2.4.3 Action ponctuelle

En plus des actions propres à l'opération « sites pilotes », la Mission GIRN intervient ponctuellement sur son territoire dans des actions visant à promouvoir la gestion intégrée des risques naturels.

Participation aux différents plans de gestion des cours d'eau

Depuis le début de cette année, trois plans de gestions de cours d'eau sont en cours sur le territoire du Pays du Grand Briançonnais :

- le plan de gestion du Guil, piloté par le Parc Naturel Régional du Queyras,
- le plan de gestion de la Haute Durance, piloté par le SMADESEP (Syndicat Mixte d'Aménagement et de Développement de Serre-Ponçon) ;
- le plan de gestion de la Clarée, de la Guisane et de la Gironde.

La Mission GIRN du Pays participe aux réunions de travaux de ces plans puisque de nombreuses actions impacteront la gestion des risques naturels. La mission GIRN a donc tout intérêt à connaître l'avancement de ces procédures et les interventions qui seront mises en place.



2.5. La mission Bois et Forêt.

2.5.1 La Charte Forestière du Pays du Grand Briançonnais :

- **Présentation synthétique de la Charte forestière**

La forêt est une ressource importante du territoire. En effet, la forêt de production représente avec 46 000 ha un taux de boisement de 21% du territoire (base de données dendrométrique de l'IFN (1997)).

Au travers d'une lecture synthétique de l'analyse des atouts/faiblesses, opportunités/menaces (matrice SWOT simplifiée), nous avons pu faire ressortir les éléments suivants :

Une première problématique forte apparaît sur l'articulation de la filière bois de l'amont à l'aval. A l'amont des faiblesses liées au morcellement du foncier et aux difficultés de mobilisation des propriétaires privés sont pointées. On constate aussi des contraintes climatiques, topographiques et d'inadéquation entre le matériel moderne d'exploitation et les conditions montagnardes qui expliquent une sous-mobilisation des bois. Les bois exploités, parfois de qualité moyenne sont souvent exportés alors que les acteurs de la seconde transformation importent la majorité de leur matière première.

La seconde problématique identifiée concerne les mutations globales de l'environnement en cours et leurs traductions sur le territoire. Les espaces naturels évoluent de manière importante, se referment autour des villages et hameaux et le mélèze laisse petit à petit place à d'autres formations forestières plus stables. Cette évolution du territoire pourrait induire la disparition de certains milieux (bocage, landes) supports d'activités pastorales et d'une importante biodiversité.

Elle pourrait aussi priver à long terme le territoire de sa ressource en mélèze, élément majeur de l'identité de ce territoire montagnard. Enfin, les changements climatiques en cours viennent compléter la dynamique de changements globaux et font peser une menace tant sur les formations forestières en place que sur la biodiversité menacée ou ordinaire.

Dans ce contexte, l'importante diversité forestière et biologique mais aussi les politiques visant à assurer un entretien du territoire sont des éléments qui pourront contribuer à prévenir les effets des mutations du milieu naturel.

Une troisième problématique apparaît au travers d'une évolution de l'activité touristique qui tend à engendrer une fréquentation « non régulée » ou « excessive ». La fréquentation touristique des massifs vient s'ajouter à de nombreuses autres fonctions existantes dont l'accumulation sur un même territoire cause une pression supplémentaire et des dommages croissants au milieu forestier. La pratique du ski hors piste ou l'augmentation des populations d'ongulés sauvages peuvent obérer la pérennité du couvert forestier. Ainsi le développement de ces activités induit à la fois un risque de conflits d'usages et des menaces sur la pérennité de l'état forestier. Cependant, la forêt du territoire est éminemment multifonctionnelle et ses usagers sont très attachés aux paysages qu'elle forme. Ainsi, à ce jour, constatant que peu de conflits d'usages ont vu le jour, nous pouvons considérer que cet aspect multifonctionnel peut être envisagé de manière durable.

La demande en matière d'éducation à l'environnement et la politique forestière de plus en plus basée sur la multifonctionnalité sont des éléments qui devraient permettre d'assurer un usage équilibré de la forêt.

Enfin, un dernier élément transparait dans cette analyse. Il est lié à la faible culture forestière commune à l'ensemble des zones de montagne du bassin méditerranéen. Ce manque de culture forestière induit des difficultés de communication entre acteurs, une faible implication des propriétaires (privés ou collectivités) dans la gestion et la valorisation de leur patrimoine forestier mais aussi certains manques dans la valorisation des bois locaux. Il existe cependant des éléments qui peuvent permettre de partager une culture commune de la forêt du Grand Briançonnais : un attachement commun au territoire, des centres de formations, une demande d'actions d'éducation à l'environnement, les partenariats existants avec les territoires voisins et le travail engagé sur la Charte Forestière de Territoire.

En réponse à cette diversité d'enjeux, la charte forestière comprend 4 grandes orientations déclinées en 12 objectifs :

<ul style="list-style-type: none"> • Orientation A – Renforcer la structuration de la filière bois du territoire 	Objectif A 1	<i>Améliorer les conditions de mobilisation du bois et sécuriser les approvisionnements</i>
	Objectif A 2	<i>Moderniser et développer les entreprises de la filière bois</i>
	Objectif A 3	<i>Augmenter la quantité de bois local utilisé par les entreprises de la seconde transformation et les utilisateurs finaux</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Orientation B – Garantir un usage équilibré de la forêt 	Objectif B 1	<i>Mettre en cohérence les usages du milieu forestier</i>
	Objectif B 2	<i>Répondre aux besoins d'activités en matière d'éducation à l'environnement</i>
	Objectif B 3	<i>Assurer la pérennité des peuplements forestiers face aux pratiques et aux populations les mettant en cause</i>
	Objectif B 4	<i>Renouveler et entretenir les peuplements assurant une fonction de protection contre les risques naturels</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Orientation C– Prévenir les effets des mutations du milieu naturel 	Objectif C 1	<i>Limiter l'embroussaillage sur les milieux sensibles</i>
	Objectif C 2	<i>Pérenniser et développer les formations de mélézin</i>
	Objectif C 3	<i>Anticiper les effets des changements climatiques par une sylviculture adaptée</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Orientation D– Partager une culture commune de la forêt du Grand Briançonnais (Enjeu transversal) 	Objectif D 1	<i>Coordonner les actions en matière forestière à l'échelle du Pays</i>
	Objectif D 2	<i>Informier l'ensemble des acteurs</i>

Plus d'une vingtaine d'opérations, initialement prévues, sont en cours ou vont être mises en œuvre.

A ce jour, même si le programme des projets est constitué [cf. ci-dessus], l'animation de la charte forestière suscite l'émergence de nouveaux projets qui complètent d'ores et déjà le projet de Charte forestière du Pays du Grand Briançonnais, comme évoqué ci-après.

PROGRAMME D' ACTIONS	
Renforcer la structuration de la filière bois du territoire	
1	Schéma de desserte forestière
2	Résorption d'obstacles à la mobilisation des bois - chantiers pilotes -
3	Inciter à développer une gestion durable et groupée en forêt privée ainsi que la mobilisation des bois
4	Aider les entreprises à identifier les pistes de modernisation de leurs processus ou de développement commercial
5	Contrat d'approvisionnement « pilote » entre un exploitant local et un propriétaire
6	Mise en place d'une plate forme de tri qualitatif des bois, de séchage et de commercialisation des bois sciés
7	Publier un annuaire des entreprises de la filière bois du territoire à l'usage des collectivités, architectes, maitres d'œuvre
8	Créer les conditions de la valorisation des bois locaux
Garantir un usage équilibré de la forêt	
9	Améliorer les conditions d'application de la réglementation sur la circulation des engins motorisés
10	Améliorer les équipements d'accueil du public en forêt
11	Gestion concertée sur des sites de grande sensibilité paysagère ou touristique
12	Éducation à la forêt et son environnement
13	Protection des régénérations par la mise en place de filets de protection
14	Suivi concerté de l'impact des cervidés au milieu forestier
15	Opération pilote - gestion des ripisylves
16	Mise en place d'une gestion concertée sur les zones rouges de PPRN
Prévenir les effets des mutations du milieu naturel	
17	Définition des zones prioritaires pour la reconquête et la restauration d'espaces pastoraux fortement enfrichés
18	Mise en place des chantiers de broyage mécaniques après mise en place de conventions de pâturage assorties d'objectifs de contrôle de l'embroussaillage
19	Campagne d'explication, d'information et de sensibilisation auprès des collectivités et du grand public sur la pérennisation des formations de mélèzin
20	Soutenir les actions de régénération du mélèzin
21	Valorisation des données scientifiques relatives aux premiers effets des changements climatiques
Partager une culture commune de la forêt du Grand Briançonnais	
22	Animation de la Charte Forestière de Territoire
23	Sensibiliser, Former et Diffuser l'information« forêt filière bois » à destination des élus, des propriétaires, des professionnels et du grand public
24	Etude de faisabilité Maison du Mélèze

2.5.2 L'animation et les actions

La réussite de la charte forestière repose en grande partie sur la qualité de l'animation, mais aussi sur l'adhésion de l'ensemble des acteurs forestiers au projet de charte forestière. Pour ce faire, il est nécessaire d'organiser diverses instances de concertation comme par exemple des réunions techniques, de programmation, de suivi des acteurs et des partenaires de cette démarche.

L'animateur a pour mission principale la mise en œuvre du programme d'actions de la charte forestière du Pays du Grand Briançonnais comprenant divers points :

- Animation directe / réalisation d'actions :
- **Visite d'entreprises et notamment les scieries du territoire, ponctuellement en collaboration avec la chargée de mission Leader.**

La structuration de la filière passe par la rencontre des entreprises afin de déterminer leurs besoins et attentes, ainsi que les freins sur toute la filière. Parallèlement, le projet Leader porté par le pays permet le financement d'investissement d'entreprises et notamment de la filière forêt-bois. Un avis technique est nécessaire pour juger de la pertinence des projets. Cette action initiée en 2011 et 2012 s'est poursuivie en 2013.

- **Organisation d'un comité de pilotage de la CFT**

L'année 2013 a permis de faire un bilan de la charte forestière territoire au travers de l'organisation d'un comité de pilotage. Après un bilan action par action, le comité a validé l'intérêt de la charte forestière et décidé la préparation d'une nouvelle charte.

- **Réflexion sur la mise en place d'un label bois local**

En 2012, le comité de pilotage a acté qu'il était nécessaire de pouvoir proposer aux entreprises un label concernant le bois local qui soit simple, en complément du label bois des Alpes. Un travail a été mené de façon à définir ce que pourrait être ce label. Il a été acté par le groupe de travail « valorisation » d'essayer de s'appuyer sur la démarche « Hautes Alpes naturellement » portée par la chambre d'agriculture et appliqué pour l'instant aux seuls produits agricoles. Le travail de 2013 a permis la tenue de 2 réunions et de nombreux contacts avec les entreprises concernant cette thématique. Lors de la première réunion départementale, il a été demandé aux entreprises de valider ou non l'intérêt de la marque « Hautes-Alpes Naturellement ». Suite à cette réunion, un travail sur le cahier des charges « bois » de la marque a été réalisé. Ce document qui concerne tous les produits bois (bois buche, plaquette, charpente, meuble...). Il a été validé en décembre 2013 et permet ainsi aux entreprises d'adhérer à la marque. Les premières adhésions pourront se faire en 2014. On peut espérer les premiers produits marqués en fin de printemps 2014.

- **Lien entre entreprises**

Une des priorités de la charte est la modernisation de la filière forêt-bois. Pour ce faire, le pays a assuré un lien régulier entre plusieurs entreprises pour essayer de coordonner leurs actions.

- **Participation au projet national d'ETD – coopérative d'achat**

L'association ETD, spécialisée dans l'ingénierie territoriale a lancé un projet visant à définir les conditions permettant aux territoires de s'impliquer dans la structuration de filière permettant la valorisation de ressources locales. Le pays s'est impliqué dans ce projet en 2012 pour valoriser le bois

local dans la construction. Une des pistes qui a émergé est la constitution d'une coopérative d'achat de bois local portée par les charpentiers.

En 2013, cette coopérative a représenté un enjeu important visant à permettre la structuration de la filière. Une association de préfiguration de la coopérative a été créée par des entreprises sur le département, 3 réunions d'information ont eu lieu. 2 sur le pays et 1 sur Gap. Enfin, un voyage d'étude a été réalisé dans une coopérative déjà existante, ABR 74. Une demande de financement a été réalisée par l'association appuyée par le pays pour lancer la démarche. Malheureusement, il n'a pas été possible de lancer le projet de coopérative sur le département, faute de mobilisation des entreprises (il faut une quarantaine d'entreprises pour lancer une coopérative). Les entreprises intéressées du département sont en cours de rattachement à la coopérative d'achat isère-savoie.

- **Réalisation d'un voyage d'étude dans le Vorarlberg**

Un voyage d'étude a été réalisé en 2012 avec des entreprises, techniciens et élus dans le land du Vorarlberg en Autriche, land qui a réussi à structurer sa filière forêt-bois tout en préservant ses petites entreprises. Ce voyage a permis d'identifier les différences tout au long de la filière et de définir un plan d'action pour le territoire. Un rendu a été fait à destination des entreprises début 2013. Le compte rendu a été envoyé à l'ensemble des entreprises de la filière.

- **Accueil de la CFT du Champsaur**

La CFT du Champsaur Valgaudemard a été parmi les premières chartes signées au niveau national mais est resté en quasi sommeil pendant plusieurs années. Le pays a accueilli un groupe d'élus, techniciens et entreprises du Champsaur-Valgaudemard afin de leur présenter les actions de la charte du pays, les opportunités offertes par l'outil et ses faiblesses.

- **Plate forme Briançon**

Un projet important de réseau de chaleur est en cours sur Briançon. Si, à court terme, son approvisionnement en bois ne devrait pas poser de problèmes, l'arrivée des projets EON et INNOVA devraient changer la situation. Pour être sûr de garantir son approvisionnement, la future chaudière (consommation de l'ordre de 8000t/an de plaquettes) doit s'appuyer sur du bois local et une importante plate forme. Une première réunion a eu lieu sur le sujet en 2013 avec les acteurs du territoire. Ce sujet sera un des sujets majeurs de 2014.

2.5.3 Le PIT des Hautes Vallées :

Le PIT des Hautes vallées a été lancé en 2009 et sa partie consacrée à la forêt validée en 2010. Le Pays du Grand Briançonnais, en tant que partenaire du PIT, porte deux projets qui ont été finalisés en 2013.

- **Schéma de desserte.**

En ce qui concerne la forêt, seul 20% de l'accroissement biologique annuel est prélevé dans le pays. Il est urgent d'augmenter ce prélèvement et pour ce faire, la desserte est primordiale. Le schéma de desserte permettra une planification du développement des pistes pour les 10 ans à venir, action nécessaire à l'obtention d'un taux de subvention bonifié pour les communes qui réaliseront ces pistes. Un marché a été signé avec le bureau d'étude de l'ONF en août 2011. La première tranche a été finalisée début 2013. Le pays dispose maintenant d'une carte exhaustive des secteurs à équiper en desserte, avec les points noirs, les places de retournement... Il faut noter qu'il conviendra de

finaliser cette étude par la réalisation d'avants projets sommaires de pistes, permettant d'avoir une réflexion globale partagée.

- **Etude économique sur le tri mécanique des bois de mélèze.**

Suite à l'étude technique concernant le tri mécanique (finalisée en 2012 et qui montre que montré que le tri visuel dévalorisait le mélèze local d'environ 30% par rapport au tri mécanique), une étude économique a été réalisée avec 3 objectifs : vérifier la rentabilité intrinsèque du tri machine dans les scieries locales, vérifier le marché potentiel de bois trié mécaniquement et définir les conditions de mise en place d'une filière de tri mécanique locale. Il en ressort que si le tri mécanique est rentable dans des scieries à partir d'environ 1000 m³ de bois trié, la structuration de la filière actuelle ne permet pas de développement de cette technologie, notamment du fait de l'utilisation du mélèze local en charpente traditionnelle non standardisé. Ce rapport a permis d'identifier des pistes d'amélioration de la filière.

- **Promotion de la norme CE sur le classement des bois de structure**

Outre une collaboration avec le l'association Fibre-sud visant à faire la promotion des différents systèmes de certifications, marques (PEFC, norme CE...), le pays a réalisé une plaquette d'information sur la norme CE et le tri mécanique des bois diffusée aux entreprises de la première et deuxième transformation.

2.5.4 Les actions diverses suivies

– **Suivi du projet « d'Ecole du Bois » dans le Queyras**

Dans le cadre du PIT du Mont Viso, le parc du Queyras, en collaboration avec la CAPEB et l'IRCE ont lancé la mise en place d'une école du bois. Le pays a suivi l'avancé de ce projet afin de veiller à se cohérence avec la charte et la filière de l'ensemble du pays. 3 réunions ont eu lieu sur le sujet en 2013. L'école du bois a été mise en sommeil compte tenu des difficultés étant apparues dans le business plan suite à des modifications de subventions des heures stagiaires, et au retrait de l'afpa du projet.

- **Suivi des bâtiments « Bois des Alpes »**

3 bâtiments sont construits selon le label bois des Alpes sur le territoire : une école à Guillestre, un bâtiment communal à Abries et un bâtiment intercommunal à Château ville-vieille. Le pays a participé à plusieurs réunions concernant ces projets qui sont à différentes phases d'avancement (finalisé pour Guillestre, en construction à Abries et en Projet à Château Ville-Vieille).

- **Piste de la Roche de Rame**

La commune a un projet d'amélioration de piste forestière. En s'appuyant sur le schéma de desserte, et en contact avec la commune, le pays a rédigé une note d'opportunité du projet à destination des financeurs.

- **Plan Climat Energie du Parc naturel régional du Queyras**

Le Parc, dans le cadre de son plan climat énergie souhaite travailler sur la construction en bois local et le chauffage au bois. Dans ce cadre des réunions ont été menées impliquant le pays pour veiller à la cohérence du plan climat et de la charte.

- **Bois énergie - Guillestre**

La commune de Guillestre s'est dotée d'un réseau de chaleur en 2013. Une réunion impliquant le pays a eu lieu en 2013 à propos de l'approvisionnement en bois de ce réseau.

- **plate forme - Queyras**

Un des problèmes majeur de la filière bois énergie sur le pays est le manque de plate-formes. Le Pays a appuyé la communauté de communes du Queyras lors de plusieurs réunions pour défendre et définir le projet de plate forme à Ristolas.

Réunions d'information en 2013

- **Réunions du réseau des territoires forestiers**

Le pays a participé à quatre réunions des animateurs de territoires forestiers. Ces réunions sont essentielles pour se tenir au courant de l'actualité des programmes et de la façon dont d'autres territoires font avancer leurs projets.

- **Réunions du réseau des territoires bois énergie**

Le pays a participé à une réunion des animateurs de territoires bois énergie. Leur objectif est le même que pour
Les réunions des animateurs de territoire forestier.

- **Réunion sur la politique forestière régionale**

Le pays a participé à une présentation sur la politique forestière régionale en 2013.

- **Réunion sur les Projets EON et INNOVA**

Le pays a participé à une réunion concernant les futurs projets EON et INNOVA et leur impact sur la filière forêt-bois de la région, de façon à pouvoir apporter une réponse locale adapté au chauffage de ses chaudières locales.

Perspectives pour sur l'ensemble de la phase animation :

La charte forestière s'est finalisée en 2013.

Dans le cadre d'une démarche à long terme, le suivi régulier ainsi qu'une évaluation étalée dans le temps sont des éléments essentiels de l'évaluation du programme d'actions avec l'utilisation d'outils informatiques permettant d'analyser un certain nombre d'indicateurs.

Ainsi il a été proposé :

- de réaliser un suivi des actions engagées ;
- de réaliser une évaluation globale ;

Ainsi, à partir des éléments recueillis et de la volonté des acteurs du territoire, il est envisagé de définir une nouvelle Charte.

2.6. Le Conseil de Développement.

2.6.1 L'animation et fonctionnement

Le Conseil de Développement du Pays du Grand Briançonnais bien que n'ayant pas de forme juridique fonctionne comme une association. Depuis le 18 octobre 2012, le nombre de membres du Conseil de développement est fixé à 35. Le Bureau est composé de 7 membres, le Président, le Vice-président et les responsables des cinq commissions.

Le Conseil de développement est accompagné par une animatrice à 0.5 ETP. Il travaille sous forme de commissions thématiques :

- La commission Communication
- La commission Economie
- La commission Agriculture et Environnement
- La commission Vie locale
- La Commission Tourisme, Culture et Patrimoine

Ces cinq commissions ont été remises en marche en septembre 2012. En fonction de l'avancée des travaux, les commissions se réunissent deux à quatre fois dans l'année, le travail se fait principalement par échange téléphonique ou de courriels via l'animatrice. Chaque commission a défini un axe de travail à la fin de l'année 2012 et a entamé un travail de réflexion durant l'année 2013. Les réunions du Conseil de développement sont majoritairement ouvertes afin d'accueillir de nouvelles personnes et ainsi enrichir la réflexion. La fréquence des rencontres est fonction de l'avancée du travail des commissions et des événements et informations recueillis par l'animatrice ou les membres.

Le Bureau du Conseil de Développement permet de faire le lien entre les commissions et de valider le travail engagé. De plus les réunions entre le Président du Conseil de Développement, l'animatrice et le Directeur du Pays et la présence du Président et vice-président du Conseil de développement aux Conseils d'Administration du Pays permettent de faire le lien entre le Conseil de Développement et le Pays.

2.6.2 Les actions

La commission Communication

La commission Communication s'est donnée l'objectif de remplir une réelle fonction d'information et de lien en direction de la population et des milieux économiques, sociaux, culturels et associatifs sur les actions entreprises au niveau du Pays.

Bourgeon n°4 et n°5

Elaboration d'un journal spécifique « Bourgeon, le journal du conseil de développement » qui s'appuie sur une ligne éditoriale originale en faisant le pari de donner la parole aux initiatives et aux porteurs de projets en valorisant les bonnes pratiques. Ce journal est l'expression de la volonté du conseil de développement de travailler à une appropriation du « Pays » par ses habitants, ses usagers et ses élus comme bassin de vie et territoire de projet.

1^{er} forum « J'agis sur mon territoire »

Le Conseil de développement a souhaité organiser au travers du 1^{er} forum « J'agis sur mon territoire » un moment convivial afin de présenter et alimenter son travail en permettant l'échange entre les citoyens, les associations, les professionnels et les élus sur des sujets tels que les transports, les circuits courts alimentaires, l'énergie et la culture.

Le 1^{er} forum « J'agis sur mon territoire » eu lieu le Samedi 25 mai 2013 à la salle municipale de l'Isclé de Prelles. Une quarantaine de personnes, dont une trentaine ne faisaient pas partie du Conseil de développement, ont participé aux ateliers de travail durant toute la journée. Les pistes de travaux identifiées par le Conseil de développement ont été enrichies lors des échanges et la majorité des participants ont exprimé le souhait de poursuivre le travail avec le Conseil de développement.

Atelier citoyen en partenariat avec la Fondation de France

Objectif :

La Fondation de France a mandaté l'Association Régionale de Développement Local (ARDL) et l'Université du Citoyen pour mettre en œuvre son expérimentation « Accompagnement des dynamiques territoriales dans les Hautes-Alpes ». Pour mettre en place ces ateliers citoyens ils ont souhaité s'associer aux Conseils de développement du département afin de s'appuyer sur ces forces vives et partir du travail et des constats déjà établis. L'atelier citoyen dans le Pays du Grand Briançonnais co-organisé par la Fondation de France et le Conseil de développement s'est déroulé le Samedi 30 novembre de 9h30 à 14h à l'Argentière-La Bessée. Une vingtaine de personnes ont participé à cet atelier, contentes de se rencontrer et de pouvoir échanger.

Séminaire sur la réforme territoriale

L'association des Conseils de développement de PACA « Territoires citoyens » a été à l'initiative d'un séminaire régional itinérant, rendu possible grâce au soutien de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ces réunions publiques ont été proposées en partenariat avec l'Union Nationale des Acteurs et des structures du Développement Local (UNADEL), l'Association Régionale de Développement Local (ARDL) PACA et Mairie-Conseil (Caisse des dépôts). L'étape haut-alpine a été co-organisée par les Conseils de développement de Pays couvrant le département : Grand Briançonnais, Gapençais, Sisteronais Buëch et Serre-Ponçon Ubaye Durance. Cette soirée d'informations et d'échanges sur les projets de loi de décentralisation et de réforme de l'action publique ainsi que sur les enjeux de l'intercommunalité était ouverte à tous les citoyens, et notamment destinée aux élus, aux dirigeants et professionnels associatifs, aux socioprofessionnels, aux personnels territoriaux et aux

représentants syndicaux. Une soixantaine de personnes ; citoyens, élus, techniciens territoriaux et représentants de structures privées et associative, était présente à cette soirée.

La commission Economie

La commission Economie participe aux comités de programmation LEADER et s'est intéressé en 2013 à la question « Comment peut-on économiser notre énergie ».

Participation aux comités de programmation LEADER

Trois membres du Conseil de développement participent aux Comités de Programmation LEADER du GAL Entreprendre en Pays du Grand Briançonnais. Chaque de ces trois membres titulaires a un suppléant. Le Conseil de Développement, qui s'est largement mobilisé dans la préparation de la candidature du pays au programme LEADER, continue de jouer un rôle dans le Comité de Programmation du GAL.

Travail autour de l'éclairage public et la valorisation touristique du ciel nocturne

Les Conseils de développement des Pays SUD et Grand Briançonnais se sont associés autour de cette thématique et ont mis en place une action en deux temps :

- une table ronde sur la valorisation du ciel nocturne
- l'édition d'un programme commun pour l'évènement national « le jour de la nuit ».

La commission Vie Locale

La commission Vie locale s'est intéressée, durant l'année 2013, à la problématique des transports et de la mobilité. Un premier travail de bibliographie des études sur le transport et la mobilité concernant le territoire a été réalisé. Trois membres de la commission ont assisté régulièrement aux réunions d'information, de rendu et de travail des études en cours en 2013 sur le territoire (Communauté de Commune du Briançonnais, Comité Départemental du Tourisme, Agence Locale pour l'Emploi). Les réunions de travail du Conseil de développement avec les acteurs du territoire ont fait ressortir le besoin de faire remonter aux élus du Pays les besoins en termes de transports et mobilité.

La commission Tourisme, Culture et Patrimoine

La commission Tourisme, Culture et Patrimoine a identifié le besoin de favoriser la rencontre et l'échange entre les acteurs culturels pour faire émerger des projets communs. A travers le forum « J'agis sur mon territoire », l'atelier citoyen co-organisé avec la Fondation de France et les réunions de la commission de nombreux acteurs ont pu se rencontrer et ont confirmé le besoin de travailler ensemble et l'intérêt de se rencontrer pour échanger, se coordonner et travailler ensemble sur certains projets. La poursuite des rencontres se fera autour de la question « Comment travailler ensemble » ?

La commission Agriculture et Environnement

– Les circuits courts agricoles

La commission s'est donnée pour objectif de travailler la question de l'agriculture sur notre territoire. L'ensemble des acteurs locaux s'accordent sur un diagnostic pessimiste de l'agriculture en Pays du Grand Briançonnais. De nombreuses filières sont menacées ainsi que des outils structurants comme l'abattoir de Guillestre. Par extension c'est tout un volet environnemental qui est fragilisé par un paysage moins entretenu. Durant l'année 2013 le conseil de développement s'est intéressé de près à la question de l'offre et de la demande dans les filières courtes. Différents acteurs du territoire (agriculteur, AMAP, ...) ont participé aux réunions ouvertes de la commission ce qui a permis de compléter, ajuster et confirmer les orientations du Conseil de développement et de définir l'action à mener pour l'année 2014. Les discussions revenaient souvent aux enjeux du foncier agricole, c'est donc cette piste qui fut privilégiée pour l'année 2014.

– Renouveau de la charte forestière

Le Conseil de développement s'implique dans le renouvellement de la charte forestière du territoire en apportant sa réflexion. La première réunion de travail a eu lieu à la fin de l'année 2013. D'autres réunions auront lieu en 2014



Pays du Grand Briançonnais, des Ecrins au Queyras

19, Av. de Beauregard
05120 L'Argentière La Bessée

www.paysgrandbrianconnais.fr